



Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Appel à candidature Chargé de communication et de médiation territoriale

CONTEXTE

Le Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire. En effet, le territoire possède des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels mais fragiles. Ils sont menacés par un déclin des activités économiques au Nord du territoire et par une pression résidentielle et de loisirs plus au Sud et à l'Est. L'enjeu majeur est d'allier développement local et préservation des patrimoines dans ce contexte.

Le syndicat mixte du PNR est chargé d'animer le projet de territoire et d'accompagner les projets locaux, en particulier ceux portés par les collectivités.

MISSION

Le chargé de communication et de médiation territoriale élabore, propose et met en œuvre une politique de communication (élus, habitants, touristes, socioprofessionnels, partenaires, presse, etc) en cohérence avec les objectifs de la charte, dans un but d'éducation au territoire et au développement durable ; de valorisation, notamment patrimoniale, des Préalpes d'Azur ; et de dynamisation des acteurs du PNR autour de la devise des PNR « Une nouvelle vie s'invente ici ». Il s'inscrit dans la dynamique de l'équipe du PNR, contribue aux diverses actions permettant la mise en œuvre de la Charte du PNR et participe aux actions collectives de l'équipe.

Missions et activités principales :

1) Définir la stratégie et conduire les projets de communication :

1.1. Communication générale

Définit et met en œuvre la stratégie de communication du PNR en lien avec la Direction et les élus et à l'aide d'un prestataire (plan de communication, plan média, ligne éditoriale, présence en ligne et e-réputation) sur la base du projet de territoire durable du PNR.

Définit, développe et coordonne les projets de communication tous publics pour le PNR (élus, habitants, touristes, socioprofessionnels, partenaires, presse, etc) en lien avec les chargés de missions thématiques.

Assure un appui technique à la réalisation d'événementiels (notamment Fête du PNR).

Définit et applique les principes d'une communication du développement durable (légitimité, crédibilité, éthique, transparence, cohérence, responsabilité, etc) et incite les acteurs du PNR à les appliquer.

1.2. Communication territoriale

Définit et développe une éducation « dans, par et à partir » du territoire et ciblant une fierté d'appartenance au territoire Préalpes d'Azur, une appropriation du projet de PNR, une adhésion et un engagement pour ses missions (scolaires, habitants, socioprofessionnels, visiteurs extérieurs, habitants limitrophes, etc).

Définit conjointement et met en œuvre :

- une politique d'éducation vers un développement durable pour tout public
- une communication territoriale basée sur des outils de communication, de valorisation, de concertation, d'animation et d'éducation appropriés
- les principes d'un schéma d'interprétation visant à favoriser la rencontre avec le Territoire, son identité, ses patrimoines et son projet.

1.3. Missions générales

Évalue les besoins de financement de sa mission et les soumet à la Direction lors de la préparation du Budget
Veille à la mise en cohérence des projets de communication du territoire, notamment ceux liés aux missions du Conseil scientifique et du Conseil de développement.

Anime des conventions de partenariats et des accords cadre de communication

Évalue et rend compte des actions menées (statistiques de fréquentation site web, bilans de fréquentation, revue de presse, rapport d'activités...)

2) Mettre en place et coordonner les supports de communication :

Impulse et développe la réalisation de supports de communication en termes de contenus rédactionnels et iconographiques et en termes de respect d'une éco communication inhérente à une organisation engagée dans un développement durable.

Rédige les cahiers des charges des besoins de communication institutionnelle (print, web, audiovisuel)

Élabore et suit les marchés et les appels d'offre de communication

Suit les projets de leur définition à leur diffusion (chemin de fer, rédaction, illustration, graphisme, moyens de fabrication et de diffusion, bon à tirer)

Impulse ou crée des projets éditoriaux (publications, guides, coffrets cadeaux, objets publicitaires, etc)

Peut être amené à réaliser des travaux graphiques (mise en page, création graphique)

Mobilise l'équipe pour actualiser les supports

Améliore et développe les outils existants par des contenus ou des outils de gestion

Gère la photothèque ainsi que les droits photographiques (droits à l'image, droits d'auteurs...)

Forme les utilisateurs et veille au respect de la charte graphique (ligne graphique, identité visuelle, utilisation des logos) sur les documents papier, web, sur la signalétique...

3) Animer les communautés numériques :

Crée et enrichit les contenus en ligne du PNR (site web, blogs, réseaux sociaux, applications mobiles)

Contribue à alimenter les contenus en ligne des sites web de partenaires

Peut être amené à créer des espaces de vente en ligne

Participe à des actions de formation interne (prise de vue, utilisation d'outils de communication...)

4) Mettre en œuvre ou développer les relations avec la presse :

Gère les demandes émanant de la presse, en lien avec le Directeur et les élus

Crée et entretient un fichier presse

Améliore ou crée des supports de communication presse (communiqués, dossiers, conférences de presse) et diffuse les outils auprès de la presse

PROFIL REQUIS

Connaissances :

- Missions, enjeux, organisation, fonctionnement d'un PNR et de son environnement institutionnel
- Connaissance des médias (organisation, acteurs, méthodes de travail)
- Connaissance des principes d'une communication du développement durable
- Connaissance des principes d'une communication territoriale et d'une éducation au territoire
- Techniques de communication graphique (charte graphique, matériaux, éditions) et d'écocommunication
- Conduite de projet
- Bases de données, logiciels (traitement image, photothèque)

Savoir-faire :

- Adaptation du discours à différents publics
- Capacité relationnelle et d'animation
- Techniques de rédaction (règles de syntaxe et d'orthographe, style journalistique)
- Techniques éditoriales (chemin de fer, synopsis, mise en page)
- Techniques et ergonomie webdesign / multimédias
- Rédaction de cahier des charges et de conventions
- Organisation d'évènements
- Bureautique, TIC, bases en PAO

Capacités :

- Autonomie
- Organisation, rigueur
- Capacité d'écoute
- Travail en équipe

Expérience professionnelle : 3 ans minimum souhaités

Niveau d'étude : Bac +5 ou Bac +3 avec expérience

PERMIS B

CONDITIONS

L'agent sera intégré à l'équipe du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (9 personnes) et sous l'autorité de la directrice.

Métier essentiellement sédentaire mais déplacements et réunions le soir et le week-end possibles.

Lieu de travail : 1 Avenue François Goby - 06460 Saint Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes)

Type de poste : technicien territorial – cat B ou ingénieur territorial – cat A

Date de prise de poste : au plus tôt

Rémunération : selon barèmes de la fonction publique territoriale.

Merci de nous adresser vos candidatures **avant le 30 janvier 2014** par mail uniquement : contact@pnr-prealpesdazur.fr en citant en objet du mail « Candidature chargé de communication et médiation territoriale »